

INTERVENTION DE DANIEL VALÉRO
MAIRE DE GENAS
SIGNATURE CONVENTION PREMIERES PAGES
MERCREDI 16 MARS 2022

Bonjour à tous,

Merci à Madame la Vice-présidente du Département et à Madame la Directrice de la médiathèque départementale pour leur présence,

Merci aux élus du conseil municipal et à tous les élus

Merci aux services de la direction de la politique éducative locale, de la ludo-médiathèque et de l'action culturelle qui ont accompagné la démarche que nous inaugurons aujourd'hui et qui seront chargés de son fonctionnement.

Enfin merci à tous d'être présents.

Cette journée à Genas est placée sous le signe de l'enfance et de la culture.

Elle a bien commencé avec deux représentations du spectacle « À table ! au Neutrino. Pour celles et ceux qui ont pu y assister, j'espère que ce spectacle vous a plu !

Nous célébrons maintenant la signature de la convention de partenariat avec le Département du Rhône et en particulier avec la médiathèque départementale pour le dispositif *Premières pages*.

Premières Pages est un programme initié par le ministère de la Culture permettant d'accompagner les tout-petits dans la découverte des mots, des sons, des images et plus généralement, de la lecture à travers diverses actions locales.

Les petits Genassiens ont déjà commencé de profiter de ce dispositif avec le spectacle « Bouts de moi » de la conteuse Cécile Bergame offert par le Département du Rhône.

Grâce à ce programme, les membres des familles ayant un enfant né en 2021 se voient également offrir un abonnement à la ludo-médiathèque « Le Jardin des Imaginaires » pendant un an, ainsi qu'un livre illustré de Lucie Albon, auteure illustratrice installée dans la région, intitulé "Regarde, ça bouge".

De nombreux supports éducatifs et d'animations ainsi que des conférences et des formations seront également proposés par le Département du Rhône afin de favoriser l'accès à la culture, dès le plus jeune âge et de sensibiliser à la lecture.

Cette convention participe donc à la volonté de la Ville de Genas de continuer à développer, au mieux, les actions à destination du jeune public comme elle le fait déjà avec ces activités intergénérationnelles, le PSET ou à travers ses engagements dans le cadre du label *Ville amie des enfants*.

Signer ce partenariat avec le Département est donc un réel investissement en faveur de la jeunesse. Il nous aide à poursuivre cet objectif qui nous tient à cœur, à Genas, d'accompagner les Genassiens tout au long de leur vie.

Merci encore, je laisse maintenant la parole à madame la Directrice de la médiathèque départementale.

Discours de la Directrice de la médiathèque départementale

Discours de Martine Publié, vice-présidente du Département du

Rhône

REPRISE

Merci madame la Directrice, merci madame la vice-présidente.

Madame la vice-présidente, je vous invite à venir signer

« symboliquement » cette convention de partenariat entre le

Département du Rhône et la Ville de Genas

Signature symbolique de la convention

Maintenant je vous invite à prolonger ce moment convivial autour d'une séance de lecture pour les tout-petits dans l'espace jeunesse au 1^{er} étage de la ludo-médiathèque, et autour d'un goûter qui sera servi dans les ruelles de l'hôtel de ville.

Bon après-midi !